**MARCHE N°25-018RH-01**

**AE-CCP**

**Centre national des Œuvres**

**Universitaires et scolaires**

[60 boulevard du lycée - 92170 Vanves]

**MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

|  |
| --- |
| **CAHIER DES CHARGES VALANT ACTE D’ENGAGEMENT ET CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**  **Accord-cadre : Réalisation d’audits organisationnels et fonctionnels dans le réseau des Crous**  **Marché subséquent 1 : Prestation d’accompagnement organisationnel et fonctionnel de la gouvernance du Crous de Lorraine.** |

Marché passé selon la procédure propre aux marchés subséquents conformément aux articles R2162-7 et R2162-12 du code de la commande publique

*Cadre à remplir par le candidat*

|  |  |
| --- | --- |
| **MONTANT TOTAL FORFAITAIRE EN € HT** |  |

1. table des matières

[1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR 3](#_Toc220404339)

[2. COCONTRACTANTS 3](#_Toc220404340)

[3. CONTEXTE 4](#_Toc220404341)

[4. OBJET DU MARCHE SUBSEQUENT 4](#_Toc220404342)

[5. DISPOSITIONS GENERALES DU MARCHE SUBSEQUENT 5](#_Toc220404343)

[5.1 Forme du marché 5](#_Toc220404344)

[5.2 Durée du marché 5](#_Toc220404345)

[6. PIÈCES CONTRACTUELLES 5](#_Toc220404346)

[7. CONTENU DETAILLE DES PRESTATIONS DU MARCHE 5](#_Toc220404347)

[7.1 Rappel de l’objet de la mission 5](#_Toc220404348)

[7.2 Pilotage et suivi 5](#_Toc220404349)

[7.3 Contexte particulier du présent marché subséquent 6](#_Toc220404350)

[7.4 Méthodologie attendue 6](#_Toc220404351)

[8. LES PRIX DU MARCHÉ 9](#_Toc220404352)

[9. AVANCE 9](#_Toc220404353)

[10. DEROGATIONS AU CCAG-PI 9](#_Toc220404354)

[11. SIGNATURE DE L’ENTREPRISE 10](#_Toc220404355)

[12. ACCEPTATION DE L’OFFRE – SIGNATURE DU CNOUS 10](#_Toc220404356)

# IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom et adresse de l’acheteur public

Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), représenté par

La Présidente

60 boulevard du Lycée

92170 Vanves

Type d’acheteur public :

Établissement public administratif

Comptable assignataire :

Agent comptable du Cnous

60 boulevard du Lycée

92170 VANVES

Imputation budgétaire

La dépense du marché est imputée sur le budget du Cnous.

# COCONTRACTANTS[[1]](#footnote-1)

***Signataire***

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : |  |
| Prénom : |  |
| Qualité : |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | Signant pour mon propre compte |
|  | Signant pour le compte de la société |
|  | Signant pour le compte de la personne publique prestataire |

***et***

|  |  |
| --- | --- |
|  | Agissant en tant que prestataire unique |
|  | Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Solidaire |  | Conjoint |

***Prestataire individuel ou mandataire du groupement***

|  |  |
| --- | --- |
| Raison sociale : |  |
| Adresse : |  |
| Code postal : |  |
| Bureau distributeur : |  |
| Téléphone : |  |
| Fax : |  |
| Courriel : |  |
| Numéro SIRET : |  |
| Numéro au registre du commerce : | - |
| Ou au répertoire des métiers : |  |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| ***En cas de groupement, cotraitant n°1***  Raison sociale :  Adresse :  Code postal :  Bureau distributeur :  Téléphone :  Fax :  Courriel :  Numéro SIRET :  N° Registre commerce :  N° Répertoire des Métiers :  Code NAF/APE : | ***Cotraitant n°2***  Raison sociale :  Adresse :  Code postal :  Bureau distributeur :  Téléphone :  Fax :  Courriel :  Numéro SIRET :  N° Registre commerce :  N° Répertoire des Métiers :  Code NAF/APE : |

***Engagement,***

*A*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

Je renonce (ou nous renonçons), à l’application de mes (nos) conditions générales de vente (sauf en ce qui concerne la garantie commerciale), quel que soit le support sur lequel elles figurent, pour me (nous) soumettre pleinement et uniquement aux clauses administratives et techniques de l’Acheteur figurant dans les CCAP et CCTP de l’accord-cadre et dans le présent document.

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euros**, réalisée sur la base des 10 jours calendaires préalables à la date limite de remise des offres finales.

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **4 mois** à compter de la date limite de remise de l’offre.

# CONTEXTE

Il s’agit d’un marché subséquent issu de l’accord-cadre 25-018RH « Réalisation d’audits organisationnels et fonctionnels dans le réseau des Crous ».

L’ensemble des dispositions administratives du présent marché subséquent sont intégrées dans le CCAP de l’accord-cadre 25-018RH.

# OBJET DU MARCHE SUBSEQUENT

Le présent marché subséquent porte sur une prestation d’accompagnement organisationnel et fonctionnel de la gouvernance du Crous de Lorraine.

# DISPOSITIONS GENERALES DU MARCHE SUBSEQUENT

## Forme du marché

Le présent marché est traité à prix forfaitaire pour la mission globale, le montant est détaillé dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Des prestations à bon de commande sont prévues au bordereau des prix unitaires (BPU).

Cette partie unitaire est passée sans montant minimum et avec un montant maximum de commande fixé à 2 000 € HT pour toute la durée du marché.

## Durée du marché

Le marché démarre à compter de sa notification pour une durée de 4 mois. Il est reconductible de façon expresse 2 fois maximum par période de 2 mois.

Le cas échéant, la reconduction sera notifiée au titulaire au plus tard un mois avant l’échéance de la période en cours par courrier ou par courriel. La reconduction ne pourra être refusée par le titulaire, ni son absence, faire l’objet d’indemnités.

# PIÈCES CONTRACTUELLES

Par dérogation à l’article 4 du CCAG-PI, il est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

1. Le présent cahier des charges
2. Le cadre financier valant DPGF et BPU
3. Le CCAP de l’accord-cadre
4. Le CCTP de l’accord-cadre
5. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG-PI) applicable aux marchés publics de prestations intellectuelles, approuvé par l’arrêté du 30 mars 2021.
6. L’offre technique du titulaire et le planning associé

Ces pièces seront appliquées dans leur version la plus récente, intégrant ainsi les modifications qui pourraient être apportées par avenant. Les documents et correspondances relatifs au marché sont rédigés en langue française. Les exemplaires conservés par l’administration font seuls foi.

Par dérogation à l’article 4.2.1 du CCAG PI, la notification implique la remise au titulaire d’une copie de du présent cahier des charges. Il ne sera pas remis de copie de l’offre technique du titulaire (mémoire technique…) ni des pièces financières. La version de ces derniers qui fait foi est celle conservée par le pouvoir adjudicateur.

# CONTENU DETAILLE DES PRESTATIONS DU MARCHE

## Rappel de l’objet de la mission

Les prestations attendues sont des missions d'audit flash et de conseil auprès des Directions Générales (DG) des Crous et du Cnous. L'audit est ici conçu comme un levier de transformation et non comme une simple inspection, permettant de stimuler des dynamiques collectives et d'identifier des pistes de coopération.

## Pilotage et suivi

Les dispositions en matière de pilotage et de suivi sont celles figurant dans les pièces de l’accord-cadre (CCAP et CCTP).

Les délais afférents à la mission sont détaillés dans l’article 7.5 ci-après.

## Contexte particulier du présent marché subséquent

Le Crous de Lorraine dispose d’un plafond d’emploi de 610 agents. Il a un budget de 70M€ dont   
25 M€ de masse salariale. Il est implanté sur 2 sites principaux (Nancy et Metz) et 4 implantations secondaires (Epinal, Longwy, Sarreguemines, Yutz). Toutes les informations complémentaires sur les activités du Crous Lorraine sont disponibles sur le lien <https://www.crous-lorraine.fr/le-crous/publications/>.

Le siège de la direction est situé 7 rue de Laxou – 54000 Nancy

*7.3.1. Contexte et enjeux de l’accompagnement organisationnel et fonctionnel :*

* La direction du Crous se compose d’un directeur général, d’une directrice générale adjointe par intérim, et d’une équipe structurée entre les directions supports et les trois directions métiers : vie étudiante, hébergement et restauration (cf l’organigramme en annexe)

Le contexte actuel est marqué par des tensions internes au sein de la gouvernance relative :

- à la gestion de la charge de travail

- aux périmètres d’activité des directions et services

- à la communication des informations et aux circuits des décisions

* La gouvernance du Crous de Lorraine, et spécifiquement son Comité de direction (CODIR), traverse une crise managériale depuis la nomination de la direction générale actuelle en février 2023. Ce climat est caractérisé par une plus grande centralisation du pouvoir décisionnel ce qui peut avoir un impact sur l’autonomie fonctionnelle et modifier l'exercice normal des directions métiers (Vie étudiante, Hébergement, Restauration) et supports. En outre, il a été constaté une relative instabilité de l'équipe de direction avec le départ du directeur des Systèmes d'Information, de l’agent Comptable, de la directrice de la vie Étudiante, de la responsable communication.
* Il conviendra d’objectiver les possibles impacts sur les conditions de travail. De même, les circuits d'information sont perçus comme opaques.

*7.3.2 Objectifs de l’accompagnement organisationnel et fonctionnel*

Il s’agit de renouer avec le collectif de travail, de consolider l’équipe de la gouvernance, rendre la parole plus libre des cadres et de renforcer le collectif autour de valeurs partagées.

Il conviendra de proposer des pistes pour améliorer la qualité de vie au travail des cadres et prévenir les risques psychosociaux tout en sécurisant la mise en œuvre des grands projets en cours.

Il faudra en outre identifier les besoins en compétences, formation et accompagnement individuel et collectif.

## Méthodologie attendue

Le prestataire proposera une démarche structurée comprenant suivant l’ensemble des phases prévues au CCTP de l’accord -cadre, dans les délais ci-après définis :

Phase 1 : Cadrage et analyse documentaire

Cette phase comprend la réunion de démarrage dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la notification du marché subséquent avec le commanditaire (Cnous) et le Crous de Lorraine pour définir les objectifs, le périmètre exact et les interfaces. La date de cette réunion est arrêtée conjointement avec le Cnous et les crous et la liste des participants du Titulaire d’une part et du Cnous et du Crous d’autre part seront transmis dans un délai de 48h avant la réunion.

Cette réunion de démarrage se déroule en distanciel par système de visioconférence ; il n’est pas attendu de déplacement du Titulaire sur le crous de Lorraine à ce stade.

Cette réunion a pour objet de présenter de façon détaillée le contexte de la demande et les attendus, y compris sur les éléments les plus confidentiels. Le Titulaire présentera la méthodologie qu’il souhaite adopter ainsi que le calendrier d’intervention.

Le livrable n°1 produit à l’issue de cette phase (Note de cadrage validant la méthodologie, le calendrier d’intervention et la liste des personnes à auditer) engage le Titulaire dans l’exécution de ses missions.

Phase 2 : Diagnostic de terrain (en présentiel)

Cette phase comprend deux types d’actions sur le terrain :

* Conduite d'entretiens individuels avec les cadres sur la base des éléments arrêtés en réunion de démarrage
* Organisation et animation d’un atelier collectif dans le cadre d’un management coopératif permettant une analyse organisationnelle (forces, faiblesses, opportunités, risques).

**La phase 2 se déroule en intégralité en présentiel dans les locaux du Crous de Lorraine, qui met à disposition du titulaire les salles nécessaires**.

Phase 3 : Analyse, formalisation et préconisations (Distanciel)

Le Titulaire procède à une analyse complète des diagnostics réalisés (diagnostic fonctionnel du comité de direction et évaluation des risques psychosociaux) et en tirera des pistes de travail à court, moyen ou long terme. L’ensemble des préconisations ainsi définies seront détaillées dans un livrable qui sera soumis pour relecture et validation avant sa version finale.

Le Titulaire veillera dans sa version finale, à bien détailler les deux aspects suivants : d’une part un diagnostic complet de la situation avec analyses et préconisations et d’autre part une synthèse opérationnelle présentant des pistes d’action à court, moyen et long terme.

**L’intégralité de cette phase se déroule en distanciel, aucun déplacement du Titulaire n’est exigé à ce stade de la mission, sauf demande exceptionnelle et particulière du Cnous.**

Phase 4 : Restitution et plan d'action (Présentiel)

Le Titulaire assurera la restitution de ses travaux (entretiens et atelier collectif) devant la Gouvernance du Cnous et la Direction générale du Crous**. Cette restitution se fera sous la forme d’une réunion en présentiel dans les locaux du Crous ~~ou du Cnous~~ avec l’ensemble des participants désignés par le Cnous**. L’ordre du jour de la réunion et les livrables devront être transmis pour relecture au Cnous et au Crous 24H ouvrés avant la réunion. Le compte-rendu de la réunion est à la charge du titulaire et doit être transmis dans un délai de 5 jours ouvrés maximum.

C’est ce compte-rendu qui marque la fin de la mission.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Phasage technique de la mission** | | | |
| *Phases de la mission* | *Description succincte des phases* | | |
| *Documents/livrables* | *Communication/restitutions* | *Délais* |
| Phase 1 Cadrage et analyse documentaire | Plan de mission comprenant le calendrier et l’orientation des travaux  Programme de travail qui comprend la nature et l’étendue des diligences ainsi que le nombre d’heures de travail et les honoraires correspondants  Support de présentation et compte-rendu de la réunion de démarrage | **Réunion de démarrage des prestations** avec le Cnous et le Crous,  Validation du planning de travail prévisionnel d’intervention | Réunion de démarrage : 5 jours ouvrés maximum après la notification du marché  Remise des livrables post réunion : 3 jours ouvrés maximum à compter de la date de la réunion de démarrage |
| Phase 2 Diagnostic de terrain | Recueil des données et diagnostic | **Entretiens individuels avec les cadres**  **Atelier(s) collectif(s)** | Durée maximum : 5 jours ouvrés |
| Phase 3 analyse et diagnostic | analyse organisationnelle (forces, faiblesses, opportunités, risques) ; diagnostic fonctionnel du comité de direction, évaluation des risques psychosociaux. | **Rapport d’audit provisoire** pour validation factuelle puis **rapport définitif** | Durée maximum : 15 jours ouvrés maximum à compter de la fin de la phase précédente |
| Phase 4  Restitution et plans d’action | Présentation du rapport final devant la Gouvernance et le Crous, détaillant la synthèse opérationnelle (pistes d’action à court, moyen et long termes) | **Support de restitution et plan d’actions priorisé** | Durée maximum : 10 jours ouvrés maximum à compter de la fin de la phase précédente |

*Figurent en annexe du présent marché les éléments complémentaires et notamment  :*

* *L’organigramme fonctionnel à date*
* *Le rapport de gestion*

# LES PRIX DU MARCHÉ

Les prestations faisant l’objet du présent marché subséquent seront réglées par des prix forfaitaires conformément au montant indiqué dans la DPGF.

Des prestations complémentaires à bon de commande peuvent être commandées à l’unité conformément aux prix renseignés dans le BPU sans montant minimum et dans la limite de 2 000 € HT sur toute la durée du marché subséquent.

**Les prix sont détaillés dans la Décomposition du prix global et forfaitaires, ils comprennent l’ensemble des frais annexe (reprographie, déplacement, restauration etc).** Aucun déplacement du Titulaire ne pourra donner lieu à remboursement, que ce soit pour le déplacement, la restauration et l’hébergement.

# AVANCE

Une avance est prévue au taux de 5% (10% pour une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l’article R. 2151-13 du code de la commande publique), pour les marchés subséquents dont le montant est supérieur à 50.000 € HT **et** dont le délai est supérieur à 2 mois.

*Zone à compléter par le candidat :*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Le candidat** |  | Accepte |  | Refuse l’avance |

# DEROGATIONS AU CCAG-PI

Les articles du présent document qui dérogent aux articles du CCAG-PI sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Articles de l’AE-CCP** | **Articles du CCAG-PI** |
| 6 | 4 et 4.2.1 |

# SIGNATURE DE L’ENTREPRISE

Fait en un seul original, à ………….. , le ………………

Nom et qualité du signataire :

Cachet de l’entreprise

# ACCEPTATION DE L’OFFRE – SIGNATURE DU CNOUS

**La présente offre est acceptée :**

A Vanves, le ...........................

Pour le Cnous, pouvoir adjudicateur

La Présidente

1. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d’un droit d’accès aux informations vous concernant, ainsi qu’un droit de modification, de rectification et de suspension. [↑](#footnote-ref-1)